

AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal

ADOPTION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA17-30079 RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES (ANNÉE 2018)

AVIS EST DONNÉ QUE, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, un règlement sera adopté visant l'imposition d'une taxe relative aux services pour l'année 2018, dispensé par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

L'adoption sera présentée lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui sera tenue au centre récréatif Rivière-des-Prairies, situé au 7650, boulevard Maurice-Duplessis, **le mardi 5 décembre 2017, à compter de 19 h.**

Montréal, le 27 novembre 2017.

La secrétaire d'arrondissement par intérim
Julie Boisvert

Cet avis peut être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat